

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
F	Forêt	X	X	X	X
CT	Intervention d'origine	X	X	X	X
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	X

La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs ± 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 25%).

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F#0000000010	R#000100	R#02	CT 2007	DM	NF
75% 12m J#11	75% 4m 20				

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES
RÉSINEUX
 Les résineux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.
MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
 Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.
MIXTE SANS DOMINANCE
 Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.
MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
 Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.
FEUILLEUX
 Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUX	CODE FEUILLEUX	CODE FEUILLEUX
EB Épinette blanche	BG Bouleau gris	FO Fagine noir
EN Épinette noire	BJ Bouleau jaune	FP Fagine rouge
EU Épinette rouge	BP Buis à papier (blanc)	FR Fagine
EV Épinette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze	CC Cèdre	FE Feuillus exigeants
MI Mélèze hybride	CH Chêne à gros fruits	FZ Feuillus robustes indéterminés
MA Mélèze arctique	CM Chêne à moyennes feuilles	FA Feuillus à grandes feuilles
ML Mélèze laricin	CI Chêneicolore	NC Noyer cendré
PC Pin rigide (des côtes)	CO Chêne rouvre	NP Noyer noir
PI Pin naturel	CA Ombré d'Amérique	OT Ombré de Virginie
PN Pin rouge	CT Chêne rouge	PA Peuplier baumier
PS Pin sylvestre	EA Élabé argente	PE Peuplier naturel
RS Résineux indéterminés	EB Élabé noir	PH Peuplier hybride
RX Résineux résineux indéterminés	ED Élabé rouge	PI Peuplier de Virginie
SB Sapin Baumeier	ES Élabé à sucre	PL Peuplier de Louisiane
TO Thuja Occidental	FB Feuilles blanches (de l'est)	PR Peuplier de l'Amérique
	FE Feuilles à sucre	TA Tilia d'Amérique
	FR Feuilles à grandes feuilles	
	FN Feuilles non commercialement exploitables	

PEUPLIEMENTS	CLASSES D'ÂGE					
	0 à 20	20 à 30	30 à 40	40 à 60	60 à 100	100 à 120
PEUPLIEMENTS	Jeune inégale (J#)					
INÉGALES	Vieux inégale (V#)					

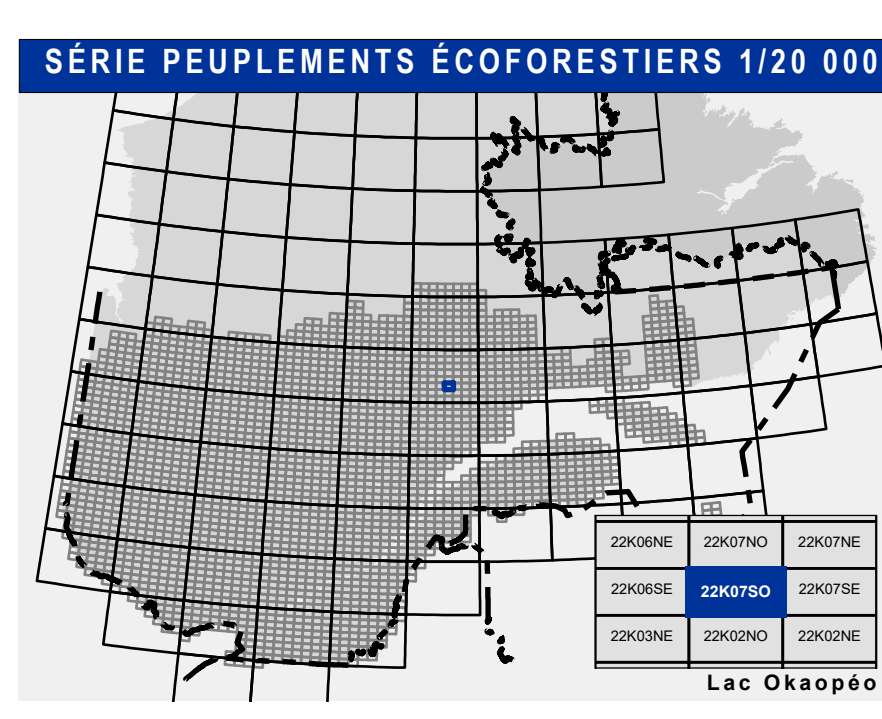
Structure verticale des types de 7 m et plus

Étage	Intérieur (IN)	Supérieur (SUP)
Monocage (MO)	Un seul étage composé de types homogènes en hauteur et en densité > 25%	
B-étage (BI)	Couverture > 25%	Couverture > 25%
Multicage (MU)	Plus de 2 étages de types de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inégaux (J#) et vieux inégaux (V#).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CD Coupe de diamètre limite
DT Dépeçage total	CE Coupe de progression inégale
ES Epidémie grave	CF Coupe de progression inégale
VER Verge gris	CG Coupe de progression inégale

CODE TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE CLASSES DE PENTE
DH Dénudé ou semi-dénudé humide	A Nulle
DS Dénudé ou semi-dénudé sec	B Faible
AL Aulnaie	C Douce
	D Moyenne
	E Forte
	F Extrême
	S Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravier
AEP Aire d'épandage et d'épandage de plus	ND Site inondé, site exposé
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LE Ligne de transport d'énergie
ANT Ancien terrain perturbé par l'activité humaine (non-bois)	MI Mieux taillé par l'activité humaine (non-bois)
CFO Camp forestier	NX Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
	RO Route et autoroute (emprise)



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF : Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Matadonnées

- Surface de référence géodésique: Système de référence géodésique
- Projet cartographique: Système de coordonnées planes du Québec (SCQP)
- Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen de mers)
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 10 mètres
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006: 68°23'10" S 70°18'45" O
- Longitude (origine méridien central): 67° 30' ouest
- Latitude d'origine (équateur): 0°
- Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
- Facteur d'échelle: 0,9999

Sources

- Donnée: Assise cartographique (données topographiques)
- Hydrographie: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Organisation: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Date: 14/04/2005

Informations forestières

- Année d'inventaire: 2015
- Année de photos pour la production de la carte (Expertise de recensement principale): 2015
- Date de mise à jour provinciale: Juin 2021
- Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation

- Production: Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
- Diffusion: Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec